

Succès de l'offre de rachat obligataire

L'offre de rachat obligataire lancée le vendredi 21 février 2014 permet à Casino de racheter respectivement 214M€ et 336M€ des obligations de maturité avril 2016 et février 2017.

Les obligations apportées dans le cadre de cette opération seront annulées le 7 mars 2014.

A l'issue de cette opération, le nominal de ces deux obligations sera réduit à 386M€ pour l'obligation de maturité avril 2016 et à 552M€ pour l'obligation de maturité février 2017.

Ce rachat, associé à la nouvelle émission obligataire de 900 millions d'euros d'une maturité de 10 ans placée le vendredi 21 février, permet d'allonger la maturité moyenne de la dette obligataire de Casino de 4,8 années à fin décembre 2013 à 5,4 années aujourd'hui.

Casino est noté BBB- stable par Standard & Poor's et par Fitch Ratings.

BNP Paribas, Citigroup, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, HSBC, ING, Mitsubishi UFJ Securities International et Natixis ont agi comme chefs de file dans cette opération.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Régine GAGGIOLI - Tél : +33 (0)1 53 65 64 17 - rgaggioli@groupe-casino.fr

ou

+33 (0)1 53 65 64 18 - IR_Casino@groupe-casino.fr

DIRECTION COMMUNICATION EXTERNE GROUPE

Aziza BOUSTER

Tél : +33 (0)1 53 65 24 78

Mob : +33 (0)6 08 54 28 75

abouster@groupe-casino.fr